

COMPT E RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 25 aout 2014



1 – Jury criminel – tirage au sort de 3 jurés

1 – Monsieur **FATRAS** Lilian domicilié le Grand Marais à Selles-Saint-Denis (n° 369)

2 – Madame **FEIGESPAN** Théodose née BOZOR domiciliée 5- Rue des Prés de l’Ile à Selles-Saint-Denis (n°152)

3 – Monsieur **BRAUX** Christian domicilié 13- Rue de Plaisance à Selles-Saint-Denis n°155)

2 – Convention MNT

Le Conseil Municipal approuve la convention proposée par la MNT relative aux remboursements des prestations versées dans le cadre du contrat garantie maintien de salaire en cas de changement de situation.

3 – Tarifs cantine 2014/2015

Le Conseil Municipal sur proposition du SIVOS La Ferté-Imbault – Selles-Saint-Denis arrête les tarifs de la cantine au 1^{er} septembre 2014 comme suit :

- repas enfant	2,75 €
- repas adulte	4,40 €

4 – Convention Agence Postale Communale (APC)

Le Conseil Municipal approuve l’avenant n°1 à la convention suite à l’installation d’une borne tactile connectée à Internet et mise à la libre disposition du public.

Monsieur MAURICE reprend contact avec LA POSTE afin que cette tablette serve aussi à communiquer des informations touristiques.

5 – Travaux

→ *Déplacement du panneau « entrée de bourg »*

Monsieur BEAUJEAN propose au Conseil Municipal de déplacer d'environ 15 m le panneau « entrée de bourg » côté Salbris sur la 724, car ce panneau limite l'accès au portail d'une maison privée. Le Conseil Municipal est favorable au déplacement du panneau et charge Monsieur BEAUJEAN d'effectuer les démarches nécessaires notamment auprès du Conseil Général.

→ **Mme PENICAUD** demande s'il serait possible d'installer un panneau limitant la vitesse à 70 km heures sur la route de Marcilly. Un courrier sera adressé en ce sens au Conseil Général.

→ *Proposition « ENERGIO » - COEP commune de Selles-Saint-Denis*

Suite à un appel d'offre, Monsieur BEAUJEAN présente au Conseil Municipal le projet d'étude COEP rédigé par la société « ENERGIO » de Tours. Il propose, par la même occasion de solliciter l'ADEME, ainsi que le Pays de Grande Sologne dans le cadre des aides européennes LEADER pour des subventions.

Le Conseil Municipal est favorable à ces démarches.

→ **Monsieur MAURICE** présente un tableau réunissant les projets de travaux ainsi que les dossiers d'aides potentielles à établir. Ce tableau sera complété lors de la réunion travaux-projets qui aura lieu le lundi 6 octobre 2014 à 18h30.

→ *Aménagement de la zone artisanale*

Quatre artisans sont intéressés par le projet de réalisation d'une zone artisanale derrière chez Monsieur RIGAIL. Ces personnes ont été réunies, en présence du géomètre pour faire part de leurs besoins, afin de préparer un projet concret.

Monsieur le Maire présente l'étude réalisée par le cabinet « Géo Plus » de Romorantin. Le plan de financement reste à faire. Il est nécessaire de trouver un prix accessible pour les acheteurs. Une réunion aura lieu courant septembre pour présenter ce projet aux artisans.

6- CCSR – 2 conventions prestations de services

Monsieur MAURICE présente au Conseil Municipal les conventions proposées par la CCSR, mais plusieurs points sont inexacts ou nécessitent des précisions. Les projets de convention seront revus lors d'un prochain Conseil Municipal.

7- Adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

Avis favorable du Conseil Municipal à l'adhésion au CAUE pour l'année 2014.

8 – Logement STAIN – estimation Century 21 – mise en vente

Les estimations actuelles varient de 60 000 € (Century 21) à 142 000 € (les domaines). Monsieur BURON souhaiterait une mise en vente vers 90 000 € à 100 000 €

Une estimation sera demandée à une autre agence immobilière pour arrêter la proposition de prix de vente.

9 – Divers

→ Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le courrier de l'Amicale des agents de collecte du SMICTOM qui souhaite obtenir l'autorisation de vendre des calendriers sur la commune. Cette question est soumise au vote : contre : 4 – pour : 0 – abstentions : 5.

→ POCL (ligne grande vitesse Paris/Orléans/Clermont Ferrand/Lyon)
Le Pays de Grande Sologne invite les communes adhérentes à prendre une délibération de soutien au refus. Le Conseil Municipal approuve cette délibération.

Prochaines réunions

- SIVOS RPI – le 4 septembre 2014 à 18h00
- Réunion projets travaux – le 6 octobre 2014 à 18h30

Conseils municipaux :

- Lundi 29 septembre 2014 à 18h30
- Lundi 20 octobre 2014 à 18h30
- Lundi 24 novembre 2014 à 18h30
- Lundi 5 janvier 2015 à 18h30